



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°778) DE MISE A
DISPOSITION, DE LA SALLE PIU-MOSSO, A
L'ASSOCIATION ROCK REVIVAL PARIS**

**DÉCISION N° DM-22-100
EN DATE DU 08 MARS 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Rock Revival Paris » représentée par Monsieur Thomas NOORMAN, en qualité de Président, et domiciliée, 70 bd de la Libération, 94300 VINCENNES, afin d'organiser un tournage d'un clip, avec ses enfants, élèves du conservatoire, le vendredi 18 février 2022 de 17h30 à 18h30 dans la salle Piu-Mosso ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Rock Revival Paris » représentée par Monsieur Thomas NOORMAN, en qualité de Président, et domiciliée, 70 bd de la Libération, 94300 VINCENNES, une convention de location de salle, afin d'organiser un tournage d'un clip, avec ses enfants, élèves du conservatoire, le vendredi 18 février 2022 de 17h30 à 18h30 dans la salle Piu-Mosso ;

LA GRATUITÉ de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN